

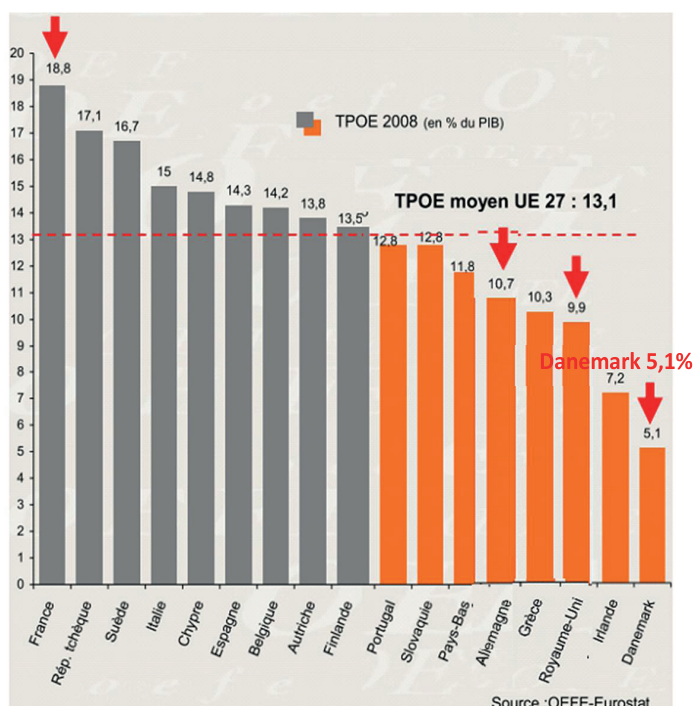
LES ENTREPRISES FRANÇAISES PENALISEES PAR LES CHARGES

Afin de renouer avec la croissance, commençons par encourager nos entrepreneurs, socle de notre prospérité

La France a mis en place le taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises le plus élevé d'Europe (supérieur de plus de 5 points au taux moyen européen, et de 8 points au taux allemand), qu'il s'agisse d'impôts sur les sociétés, de cotisations sociales ou de taxes diverses :

Taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises en % du PIB (2008)

France : 18,8 %



Souvent cité en exemple, les bons résultats du Danemark en termes d'emploi ne s'expliquent pas uniquement par la mythique « flexisecurity » mais plutôt par un taux de prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises le plus faible d'Europe – près de 3,5 fois inférieur à celui de la France.

282 milliards d'euros sont prélevés sur les entreprises françaises (chiffres 2010)

En appliquant les taux en vigueur dans chacun des pays, les entreprises françaises auraient payé :

- 139 milliards en Allemagne
- 176 milliards en Grande-Bretagne
- 220 milliards en Espagne
- 264 milliards en Italie

A quand l'harmonisation ?

Que faisons-nous de ces 282 milliards ?¹

L'importance de ces prélèvements a des conséquences sur la rentabilité de nos entreprises qui est la plus faible d'Europe et sur le niveau de leurs investissements (en capital matériel comme en capital humain), donc sur notre avenir.

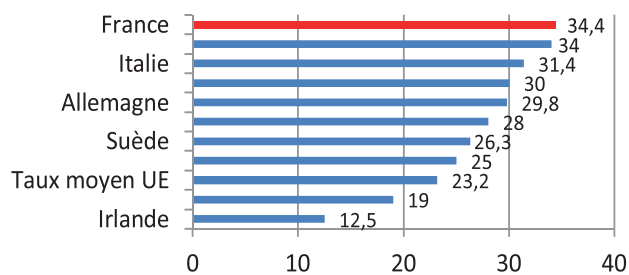
Cette fragilisation des entreprises est en contradiction avec tout objectif de prospérité.

Ces données sont révélatrices d'une société sur-administrée qui n'est pas sensible à la logique économique des entrepreneurs.

Cette stratégie, qui ne soutient pas le développement des entreprises, seules créatrices de nouveaux emplois, incite certains programmes politiques à vouloir subventionner l'emploi, aggravant à nouveau les dépenses de l'Etat et le coût du travail.

Autre record d'Europe : Le taux affiché d'impôt sur les sociétés – qui touche en particulier les petites entreprises.

Taux supérieur d'impôt affiché sur les sociétés en 2010



Nous disons « affiché », car la réalité diffère compte-tenu de l'existence de multiples possibilités de réduire sa base d'imposition. Au final, on constate que ce sont les petites entreprises qui paient le plus.

Par ailleurs, l'affichage d'un taux si élevé rend notre pays peu attractif !

Plus d'impôt, c'est moins d'investissements et c'est ainsi toute la chaîne du développement des entreprises sur notre territoire qui est pénalisée.

¹ Une étude comparative sur l'efficacité de l'utilisation de ces sommes est désormais nécessaire

Nos petites entreprises ne se développent pas.

Evolution de la taille des nouvelles entreprises 4 à 7 ans après leur création

(en prenant l'indice 100 = nombre d'emplois à la création)

	à 4 ans	à 7 ans
France	115	107

Source : OCDE

L'importance des prélèvements entrave leur développement et leur interdit d'accéder au statut de moyenne puis de grande entreprise. La meilleure option pour se valoriser consiste ainsi le plus souvent à se faire absorber par un grand groupe. C'est une solution que les entrepreneurs privilégient désormais. Face aux multiples difficultés, beaucoup d'entrepreneurs vendent leur entreprise.

Nos moyennes entreprises ne grandissent pas.

Proportion de PME françaises absorbées par un grand groupe (en moyenne chaque année)	
Taille de la PME (emplois)	Proportion absorbée chaque année par un grand groupe (%)
20 à 49	8
50 à 99	12
100 à 249	14
250 à 499	16,5

Source : INSEE

Nos grandes entreprises se délocalisent.

En moyenne, après 6 années, une PME (parmi les plus prometteuses) est absorbée par un grand groupe, le plus souvent international, qui, dans les conditions actuelles, a tendance à délocaliser son développement.

On constate d'ailleurs que nos entreprises moyennes, faute de leur laisser suffisamment de ressources financières, régressent sur les marchés internationaux.

Ainsi, alors que la mondialisation était en pleine explosion :

en 1999, 107.500 entreprises étaient exportatrices et **en 2009, 101.200** entreprises seulement étaient exportatrices.

Cette chute pourrait remettre en cause notre capacité de puissance commerciale et met en danger l'ensemble de notre économie !

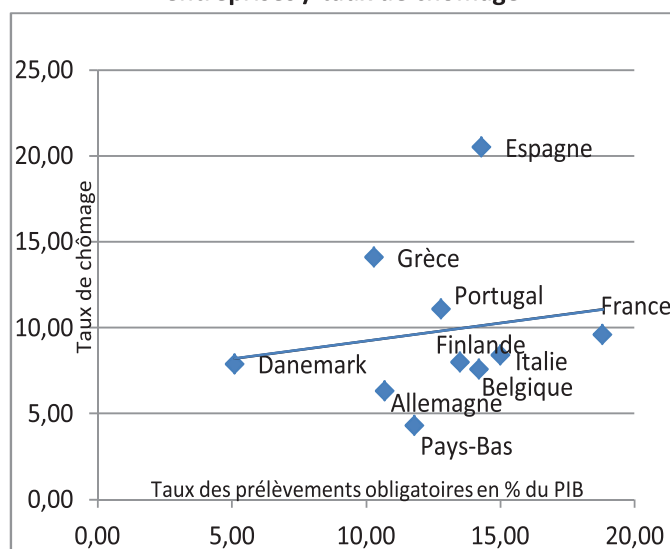
Dans le même temps, la part de la valeur ajoutée de l'industrie française est passée de 24% du PIB à 16%. Or, l'industrie représente 80% de nos exportations. Cette régression est alarmante.

Nos grands groupes industriels ont pris acte de cette situation. Ils font preuve d'un grand dynamisme international mais produisent de moins en moins sur le

territoire français, en partie pour se rapprocher de leurs consommateurs (c'est la raison qu'ils mettent en avant), mais aussi parce qu'il est devenu difficile d'exporter de manière compétitive à partir du territoire français. Par exemple, l'industrie automobile est passée d'un excédent commercial de 7 Mds€ en 2001 à un déficit commercial de 7 Mds€ en 2009 !

Par ailleurs, si l'on étudie la relation entre le taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises et le taux de chômage pour les 10 premiers PIB de la zone euro, on met en évidence que plus les prélèvements sur les entreprises sont élevés, plus le chômage est important avec les cas spécifiques de la Grèce et de l'Espagne qui ont préféré laisser filer leurs déficits plutôt que d'augmenter les prélèvements :

Relation taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises / taux de chômage



Notre pays, à travers les taxes qu'il fait peser sur ses entreprises, s'essouffle à maintenir en vie un système social qui montre depuis plusieurs années ses limites.

Nous devons réagir sans tarder et baisser les prélèvements obligatoires sur nos entreprises, en particulier pour celles qui sont confrontées à la concurrence internationale. Cette stratégie constitue le seul moyen efficace et durable de garder et créer les emplois qui nous permettront de lutter contre le chômage en renforçant la base productive de notre économie. Bien sûr, pour ne pas creuser davantage les déficits sociaux et publics, ces baisses de charges devront être compensées sans faire appel au budget de l'Etat² par une diminution des exonérations fiscales existantes sur les entreprises non exposées à la concurrence internationale.

² Voir la publication de la Fondation Concorde : *Produire en France*